

# Master MEEF 2nd degré parcours Éducation physique et sportive (CAPEPS)

## Domaine :

Sciences humaines et sociales

## Mention :

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) – 2nd degré

## UFR/Institut :

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)  
UPEC – UFR Sciences de l'éducation, des sciences sociales et des sciences techniques des activités physiques et sportives (SESS-STAPS)

## Type de diplôme :

Master,  
Préparation au CAPEPS

## Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

## Niveau de diplôme :

Bac + 5

## Niveau de sortie :

Niveau I

## Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Centre

## Durée des études :

2 ans

## Accessible en :

Formation initiale,  
Formation continue

## Site web de la formation :

<http://inspe.u-pec.fr>

## Présentation de la formation

Le **Master MEEF 2nd degré parcours Éducation physique et sportive** prépare au métier de professeur d'Éducation physique et sportive (EPS) en collège et de lycée.

La formation s'articule autour de cinq pôles :

- compétences disciplinaires
- compétences didactiques
- recherche
- sensibilisation au contexte d'exercice du métier
- mise en situation professionnelle (stages).

Le Master permet également de préparer les concours de recrutement des professeurs d'Éducation physique et sportive (EPS) en collège et lycée (CAPEPS).

Plaquette de présentation

## Co-accréditations

- Université Gustave Eiffel
- Université Sorbonne Paris Nord

## Compétence(s) visée(s)

Toutes les compétences du référentiel des compétences professionnelles du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 – J.O. du 18-7-2013)

## Poursuites d'études

Doctorat STAPS ou doctorat en sciences de l'éducation

## Débouchés professionnels

- Métiers de la fonction publique, des collectivités territoriales ou de secteurs spécialisés comme : formateur de formateurs, formateur professionnel pour adultes, concepteur et/ou consultant en formation ;
- préparation des concours d'enseignants de la fonction publique : CAPEPS, agrégation ;
- préparation des concours liés à l'enseignement des APS (professeur de la ville de Paris).

## Environnement de recherche

Intégration des doctorants au sein du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) EA 7313 de l'UPEC

## Statistiques

Pour toute demande de statistique, vous pouvez adresser une demande sur ce formulaire.

## Organisation de la formation

**Programme des enseignements :**

**Master 1**  
SEMESTRE 1

UE 1 : Compétences disciplinaires (148 h – 19 ECTS)  
 – ECUE 1 : Manifestations sociales et culturelles des activités physiques et sportives et de loisir : données théoriques (36 h – 4 ECTS)  
 – ECUE 2 : APS et intervention auprès des différents publics (36 h – 4 ECTS)  
 – ECUE 3 : Épistémologie (24 h – 4 ECTS)  
 – ECUE 4 : Histoire de l'EPS (écrit) (52 h – 7 ECTS)  
 UE 2 : Compétences didactiques (88 h – 6 ECTS)  
 – ECUE 1 : Modèles de l'acquisition motrice (écrit) (52 h – 4 ECTS)  
 – ECUE 2 : Modèles de l'enseignement de l'EPS (36 h – 2 ECTS)  
 UE 3 : Compétences Recherche (48 h – 3 ECTS)  
 – ECUE 1 : Méthodologie de la recherche (24 h – 2 ECTS)  
 – ECUE 2 : Outils méthodologiques (24 h – 1 ECTS)  
 UE 4 : Compétences d'exercice du métier/compétences professionnelles (18 h – 2 ECTS)  
 – ECUE 1 : tronc commun (18 h – 2 ECTS)  
 UE 5 : Compétences professionnelles – évalué au semestre 2 (8 h – 0 ECTS)  
 – ECUE 1 : Stage, analyse des pratiques enseignantes, mémoire (8 h – 0 ECTS)

#### SEMESTRE 2

UE 6 : Compétences disciplinaires (96 h – 13 ECTS)  
 – ECUE1 : Manifestations sociales et culturelles des activités physiques et sportives et de loisir : applications pratiques (36 h – 5 ECTS)  
 – ECUE 2 : APS et interventions auprès des différents publics : applications pratiques (24 h – 4 ECTS)  
 – ECUE 3 : Histoire culturelle et politique (écrit) (18 h – 2 ECTS)  
 – ECUE 4 : Anglais (18 h – 2 ECTS)  
 UE 7 : Compétences didactiques (110 h – 8 ECTS)  
 – ECUE 1 : TICE (18h)  
 – ECUE 2 : Modèles de l'acquisition motrices (écrit) (18 h – 1 ECTS)  
 – ECUE 3 : Connaissance des APSA (oral concours) (70 h – 6 ECTS)  
 – Préparation concours Colles (4 h)  
 UE 8 : Compétences Recherche (48 h – 3 ECTS)  
 – ECUE1 : Méthodologie de la recherche et mémoire (48 h – 3 ECTS)  
 UE 9 : Compétences d'exercice du métier / tronc commun (26 h – 3 ECTS)  
 – ECUE 1 : Tronc commun (26 h – 3 ECTS)  
 UE 10 : Compétences professionnelles (16 h – 3 ECTS)  
 – ECUE 1 : Stage, analyse des pratiques enseignantes (16 h – 3 ECTS)

#### Master 2

##### SEMESTRE 3

UE 11 : compétences disciplinaires (54 h – 6 ECTS)  
 – ECUE 1 : Apsa et société (30 h – 4 ECTS)  
 – ECUE 2 : Anglais (24 h – 2 ECTS)  
 UE 12 : Compétences didactiques (54 h – 11 ECTS)  
 – ECUE 1 : Pratique de l'enseignement des APS (30 h – 6 ECTS)  
 – ECUE 2 : Situations didactiques en EPS (24 h – 5 ECTS)  
 UE 13 : Compétences d'exercice du métier / tronc commun (18 h – 3 ECTS)  
 – ECUE1 : Tronc commun (18 h – 3 ECTS)  
 UE 14 : Compétences professionnelles / recherche (38 h – 10 ECTS)

– ECUE 1 : Séminaire (24 h – 3 ECTS)  
 – ECUE 2 : Stage en responsabilité / suivi de stage / mémoire suivi individuel (10 h – 7 – ECTS)  
 – ECUE 3 : Stage en pratique accompagnée / suivi de stage / mémoire suivi individuel (4 h – 4 ECTS)  
 UE 15 : Compléments disciplinaires pour le concours (18 h – 0 ECTS)  
 – ECUE 1 : théories de l'enseignement des APS (18 h – 3 ECTS)

#### SEMESTRE 4

UE 16 : Compétences disciplinaires (12 h – 2 ECTS)  
 – ECUE 1 : Corporéité et parcours de vie (12 – 2 ECTS)  
 UE 17 : Compétences didactiques (42 h – 5 ECTS)  
 – ECUE 1 : Expérience et activités en EPS (24 h – 3 ECTS)  
 – ECUE 2 : TICE (18 h – 2 ECTS)  
 UE 18 : Compétences d'exercice du métier / tronc commun (24 h – 3 ECTS)  
 – ECUE 1 : Tronc commun (24 h – 3 ECTS)  
 UE 19 : Compétences professionnelles / recherche (24 h – 20 ECTS)  
 – ECUE 1 : Séminaire (24 h – 3 ECTS)  
 – ECUE 2 : Fonctionnaires stagiaires : stage en responsabilité/ suivi de stage (9 ECTS)  
 – ECUE 3 : Fonctionnaires stagiaires: mémoire, suivi individualisé (8 ECTS)  
 – ECUE 4 : Non fonctionnaires stagiaires : stage de pratique accompagnée / suivi de stage (7 ECTS)  
 – ECUE 5 : Non fonctionnaires stagiaires : mémoire, suivi individualisé (7 ECTS)  
 UE 20 (facultative) : Compléments disciplinaires pour le concours (24h – 0 ECTS)

**Format de la formation :** présentiel, avec accès à des ressources numériques.

### Stage / Alternance

– **En Master 1 :** un stage d'observation et de pratique accompagnée de quatre semaines dans un collège ou lycée de l'académie de Créteil permet la découverte des démarches d'enseignement et du milieu professionnel ainsi que la diversité des publics scolaires.

– **En Master 2 :** la formation est en alternance pour les étudiants admis au concours.

Ils sont nommés fonctionnaires stagiaires en Ile-de-France et doivent assurer un mi-temps en responsabilité. Ils bénéficient d'un tuteur sur le terrain et d'un tuteur à l'Inspé pour les accompagner tout au long de l'année.

Les étudiants ayant échoué au concours suivent en Master 2 un stage filé de pratique accompagnée de 2 jours par semaine pendant 16 semaines dans l'académie de Créteil.

### Contrôle des connaissances

L'enseignement comporte des cours, TD et TP et des stages. Le contrôle des connaissances est fait essentiellement en Master 2 sous forme de contrôle continu. Certaines UE comportent des notes plancher (UE de langue vivante, UE des enseignements transversaux, le stage).

Des examens de 2e session sont prévus, ainsi qu'un régime dérogatoire, par examens.

## Calendrier pédagogique

**Nombre d'heures de formation :** 914 heures (606 heures en Master 1 / 308 heures en Master 2)

En plus du volume horaire de la maquette (914 heures), la formation comprend 1 127 heures de travail personnel et 914 heures de travail en autonomie pilotée.

### Dates de la formation :

- Master 1 : de début septembre à fin juin.
- Concours : écrits en avril / oraux : juin à mi juillet.
- Master 2 : de fin août à fin juin.

### Périodes de stages :

- Master 1 : 2 jours de stage en décembre, 3 semaines de stage en janvier et 2 jours de stage en mai.
- Master 2 : stage de début octobre à fin janvier et stage de fin avril à mi-mai.

### Périodes d'examens :

- Master 1 : janvier / juin
- Master 2 : janvier-février / juin

### Périodes de vacances :

Master 1 et Master 2 : 2 semaines de congés en fin d'année civile, 1 semaine de congés d'hiver et 1 semaine de congés de printemps.

## Modalités d'admission en formation initiale

**Prérequis :** niveau Bac + 3 et/ou VAPP.

## Modalités d'admission en formation continue

**Prérequis :** niveau Bac + 3 et/ou VAPP.

**Publics concernés :** tous publics (sur dossier).

**Modalités de candidature :** les candidatures, inscriptions et conventions de formation continue sont gérées par l'Inspé.

### Tarif de la formation :

> Grille tarifaire de l'Inspé

## Modalités d'admission en formation par alternance

- Le Master 1 n'est pas proposé en alternance.
- Le Master 2 est en alternance pour tous les reçus au concours.

## Modalités d'admission en formation en VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec ce diplôme.

> En savoir plus

## Candidature

### Master 1 :

Du 26 février au 24 mars 2024 sur [monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr)

**Pour vous aider à déposer votre candidature sur la plateforme Mon Master, voici quelques conseils !**

### Master 2 :

Du 26 février au 1er septembre 2024 sur eCandidat

Les candidatures sont ouvertes en priorité aux étudiantes et étudiants de Licence 3 STAPS de l'UPEC.

Pour toute question, contactez les responsables du parcours.

## Partenariats

**Co-accréditations :** cette formation est co-accréditée par l'UFR Sciences de l'éducation sciences sociales et STAPS-UPEC, l'Université Gustave Eiffel, l'Université Sorbonne Paris Nord et l'Inspé de l'académie de Créteil-UPEC.

## Responsables pédagogiques

### - Responsable de mention :

Nicolas SCHMITT  
[nicolas.schmitt@u-pec.fr](mailto:nicolas.schmitt@u-pec.fr)

### - Responsable du parcours :

Philippe SARREMEJANE  
[philippe.sarremejane@u-pec.fr](mailto:philippe.sarremejane@u-pec.fr)

Laurent FOUCHARD

[laurent.fouchard@u-pec.fr](mailto:laurent.fouchard@u-pec.fr)

## Scolarité

### Scolarité de l'Inspé :

Bureaux 708 / 709  
Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne  
Rue Jean Macé  
94380 Bonneuil-sur-Marne  
Tél. 01 49 56 37 37  
[scol-inspe@u-pec.fr](mailto:scol-inspe@u-pec.fr)

### Formation continue (devis/financement) :

Tél. 01 49 56 37 37  
[scol-inspe@u-pec.fr](mailto:scol-inspe@u-pec.fr)

## Secrétariat

UFR SESS-STAPS  
Département STAPS, centre Duvauchelle  
27, avenue Magellan  
94000 Créteil  
Tél. 01 45 17 44 05  
[marie-josee.nanguy@u-pec.fr](mailto:marie-josee.nanguy@u-pec.fr)

## Plus d'informations

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques, l'UPEC propose aux usagers en situation d'handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions sur la page : <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap>

